

Burundi : appui belge de 15 M€ aux systèmes de santé, d'éducation et d'insertion

@rib News, 22/10/2014 – Source Xinhua – Le ministre burundais des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, Laurent Kavakure, et l'ambassadeur de Belgique au Burundi, Marc Gedopt, ont signé mercredi deux conventions de financement d'un montant total de 15 millions d'euros en faveur des systèmes de santé, d'éducation et d'insertion. La première convention concerne un montant de 9 millions d'euros destinés à améliorer le système de santé au Burundi.

"Cet appui (..) est destiné à améliorer la performance du système de santé au Burundi en relevant les défis suivants : des insuffisances dans les infrastructures et équipements des formations sanitaires surtout en ressources énergétiques, l'absence d'une stratégie nationale de maintenance et de moyens adéquats de maintenance", a souligné le ministre L. Kavakure lors des cérémonies de signature de ces deux conventions. Il a voulu être plus précis en indiquant que cet appui vient concrétiser la transformation du centre de santé de Kiganda (centre du pays) en un hôpital de district répondant aux normes sanitaires, ce qui nécessite une réhabilitation des infrastructures existantes, la construction de nouveaux bâtiments, la fourniture d'équipements et la sécurisation de l'approvisionnement en eau à cet hôpital. Cette première convention vient également élever le niveau des centres de santé de la zone d'intervention (provinces de Kirundo au nord et de Muramvya au centre) en matière de capacité d'accueil, de gestion des déchets et de logement du personnel. La deuxième Convention d'un montant de 6 millions d'euros est un appui complémentaire à la formation professionnelle et technique. "Il s'agira de renforcer les fonctions de gestion et de pilotage du service de tutelle (ministère de l'enseignement technique et professionnel, ndlr), de transformer 14 centres de formation professionnelle en centres exemplaires avec un niveau de performance avancé, d'appuyer la formation technique des formateurs, de construire et d'équiper 8 centres additionnels en vue de compléter au niveau de l'accès", a encore expliqué le ministre L. Kavakure. En outre, a-t-il fait savoir, cet appui concernera le développement des capacités d'accueil d'entrepreneuriat dans les filières, la fourniture aux centres ciblés en énergie renouvelable ainsi que le développement des modèles d'insertion des lauréats et enfin l'appui des partenariats public-privé en matière d'enseignement et d'insertion.